



Lectures
Les comptes rendus

Timothée Duverger, *L'invention du revenu de base. La fabrique d'une utopie démocratique*

Damien Larrouqué



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/29709>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Damien Larrouqué, « Timothée Duverger, *L'invention du revenu de base. La fabrique d'une utopie démocratique* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2018, mis en ligne le 14 décembre 2018, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/29709>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Timothée Duverger, *L'invention du revenu de base. La fabrique d'une utopie démocratique*

Damien Larrouqué

- 1 Court, bien écrit et, qui plus est, très instructif, l'ouvrage de Timothée Duverger se lit d'une traite. Survolant chronologiquement plus de deux cent ans d'histoire intellectuelle entre la France, l'Angleterre et les États-Unis, il retrace la construction philosophique et théorique du revenu de base, un instrument de politique sociale audacieux qui constituait la proposition phare du candidat Hamon lors de la dernière élection présidentielle.
- 2 Si l'auteur ne cache pas son adhésion aux principes de ce salaire de subsistance, garanti à tous (universel), versé en propre (individuel) et sans contrepartie (inconditionnel), il ne rédige pas pour autant un essai militant, mais un récit dépassionné et particulièrement bien informé des vicissitudes qu'a connu, depuis la Révolution française, cette « utopie démocratique ». Moins destiné à l'universitaire spécialiste du sujet qu'au citoyen curieux de se faire une idée sur la question, son livre ne s'embarrasse certes d'aucune note de bas de page, mais n'en conserve pas moins sa rigueur académique formelle. Découpé en sept chapitres équilibrés, l'ouvrage raconte l'histoire de ce dispositif de justice sociale, en s'appuyant sur une grande quantité de références bibliographiques – directement présentées dans le corps du texte. Pour quiconque apprécie l'histoire des idées, l'ouvrage est par là même passionnant : il nous invite à découvrir les réflexions de penseurs, théoriciens idéalistes et autres économistes hétérodoxes souvent largement méconnus. Qu'ils soient disparus depuis plus d'un siècle ou encore bien vivants, ceux-ci ont en commun d'avoir considéré que la citoyenneté politique était inséparable de la citoyenneté sociale.
- 3 D'après le premier chapitre, l'idée du revenu de base remonterait aux débats révolutionnaires portant sur la question de la propriété foncière. Alimentées sur le plan théorique par les travaux de deux figures du radicalisme anglais, ces joutes parlementaires opposent le principe de « justice agraire » défendu par Thomas Paine – pour qui l'inégal accès à la terre doit être compensé en numéraire – au projet de « Ferme

du Peuple » de Thomas Spence – selon lequel la terre doit appartenir à celui qui la travaille et être redistribuée à des organisations communautaires paroissiales. Le spencéisme influence par la suite outre-Manche le mouvement chartiste. En France, les retards pris dans l'industrialisation n'empêchent pas la création de premières sociétés de secours mutuel dans les années 1830. C'est précisément à cette époque que, sous l'influence des réflexions de Charles Fourier, inspirateur du Phalanstère, s'impose l'idée d'un « minimum décent » qui est censé cibler les plus pauvres, être versé en nature et découplé de l'activité, afin de conjurer l'aliénation de l'homme par son travail. Les idées fouriéristes sont reprises par plusieurs des disciplines du théoricien bisontin, dont Victor Considérant qui revendique le principe d'un « droit au travail » et participe notamment, sous la Seconde République, à la Commission du Luxembourg, considérée comme le premier ministère en la matière et dont les Ateliers nationaux constituent la plus célèbre (mais éphémère) réalisation. Exilé en Belgique suite au coup de force du futur Napoléon III, Considérant y fait la connaissance d'un autre adepte du fouriérisme, Joseph Charlier, lequel plaide pour la création d'un « dividende territorial », une indemnité monétaire récoltée par les pouvoirs publics sur la base d'une collectivisation des terres et reversée à tous les individus au nom du simple « droit à vivre ».

- 4 Se mariant aux considérations utilitaristes alors en vogue, les préceptes fouriéristes s'exportent aussi en Angleterre où ils sont notamment repris par le philosophe Bertrand Russell, lequel considère qu'un minimum doit être « attribué à la subsistance de chaque membre de la communauté, qu'il soit capable de travailler ou non »¹(p. 42). Pendant la Première Guerre mondiale, l'ingénieur Dennis Milner et sa femme Mabel formalisent cette idée en proposant la création d'une prime d'État qui serait versée par la Poste britannique et affectée à tous les individus. Présentée comme une mesure favorisant l'égalité des chances et permettant d'offrir un filet de sécurité contre les coups durs, la prime ne devait pas être élevée afin de ne pas dissuader du travail. Notamment discutée en 1921 par le Congrès travailliste qui l'abandonne au motif qu'elle prétend « lever des fonds sans tenir compte de la capacité de paiement et de les distribuer sans tenir compte des besoins » (p. 49), la prime d'État est remplacée par l'idée d'un « crédit social », soutenu par le Major Douglas, qui sera elle aussi enterrée par crainte de son effet inflationniste. Or, à la faveur de la grande dépression des années 1930, s'imposent les préceptes de l'école keynésienne qui prêche pour que la relance de la consommation passe par l'injection de liquidités dans une économie désormais non seulement régulée, mais plus encore planifiée. C'est dans ce contexte qu'émerge la proposition hétérodoxe – car non commentée par John Maynard Keynes lui-même – de « dividende social », entre autres défendue par Douglas Cole et James Meade. Le premier envisage le versement d'une somme forfaitaire à chaque adulte perçu comme citoyen et consommateur. Quant au second, il suggère de la financer par un impôt sur le droit des successions. Des considérations semblables sont aussi discutées en France à la même époque, sous la houlette du radical socialiste Jacques Duboin d'une part, et de l'Ordre nouveau qui rassemble des intellectuels chrétiens d'autre part.
- 5 À partir du chapitre V, le récit traverse l'Atlantique et fait désormais la part belle aux économistes libéraux qui se sont emparés du débat. Ainsi, s'opposant au rapport Beveridge qui institue l'État-providence outre-Manche, la britannique Juliet Rhys-William défend « le principe démocratique selon lequel l'État doit exactement les mêmes prestations à tous les citoyens » (p. 75) et ouvre la voie aux réflexions sur « l'impôt négatif », dont Milton Friedman, fondateur de l'école de Chicago et chantre du

monétarisme, devient l'un des théoriciens. L'idée est simple : en fonction de l'évolution des revenus et à partir d'un certain seuil, l'État ponctionne ou redistribue. Censé se substituer à toutes les autres aides sociales existantes, ce nouveau dispositif fiscal irait dans le sens d'une rationalisation administrative, aurait le mérite de garantir à l'individu sa liberté de choix de consommation et n'entraînerait pas de déséquilibre pour le marché. D'inspiration néolibérale, l'impôt négatif va alimenter le débat autant académique que politique dans les années 1960-70 et conduire à plusieurs expérimentations locales, y compris de l'autre côté de la frontière à Winnipeg au Canada. Or, en sus de dévoiler une tendance des bénéficiaires à renoncer au travail, ces projets-pilotes révèlent également une augmentation des divorces, du fait des nouvelles sources de revenus que le dispositif procure aux femmes. L'impôt négatif ne résiste finalement pas au raidissement conservateur des années Reagan.

- 6 Les deux derniers chapitres nous ramènent en Europe. L'auteur y décrit comment, sous l'effet du « ciseau budgétaire » (ressources en berne, dépenses en hausse), la crise de l'État providence et l'explosion de la précarité amènent à repenser la protection sociale. Le belge Philippe Van Parijs développe l'idée d'une allocation qualifiée, comme le suffrage, d'« universelle », qui serait précisément versée en lieu et place de toutes autres aides sociales et sans tenir compte du niveau de revenu. Bien que critiqué par John Rawls, auteur de *Théorie de la Justice*, au motif qu'il enfermerait les « surfeurs de Malibu » dans l'oisiveté, le principe de « l'allocation universelle » fait des émules, notamment en France, dans le prolongement de l'adoption en 1988 du revenu minimum d'insertion (RMI). Comme en Finlande ou au Kenya, une poignée d'expériences pilotes voient le jour dans la seconde moitié des années 2010. C'est le cas par exemple en Gironde ou dans le Lot-et-Garonne. Le grand public ne prend néanmoins connaissance des tenants et aboutissants de l'allocation universelle qu'au cours de la campagne présidentielle de 2017, à travers la proposition de « revenu universel d'existence » défendue par Benoît Hamon sous l'impulsion des jeunes socialistes. Mais, face à l'hostilité que génèrent dans l'opinion les principes d'inconditionnalité et surtout d'universalité de la mesure, les économistes hamonistes Thomas Piketty et Julia Cagé l'infléchissent dans le sens d'un complément de revenu dégressif, fusionnant le revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité. Le score catastrophique obtenu par le candidat socialiste apparaît *in fine* symptomatique des difficultés à rendre crédible cette utopie démocratique.
- 7 Pour résumer, l'ouvrage de Timothée Duverger nous plonge dans les méandres d'un projet tout à la fois philosophique, politique et socio-économique, dont il dresse en quelque sorte la sociogenèse intellectuelle. Quelle que soit la conviction que l'on porte à cet instrument de justice sociale, l'auteur arrive au moins à nous convaincre que « loin d'être un phénomène de mode, le revenu de base appartient bel et bien à l'histoire de nos sociétés démocratiques » (p. 7).

NOTES

1. Ainsi que le rapporte l'auteur, ce dernier aurait aussi écrit que « tant que notre société n'aura pas rendu le travail partout agréable, elle ne pourra pas prétendre être arrivée à un degré convenable de civilisation » (*loc. cit.*). À l'heure de la multiplication des « jobs à la con », cette allégation résonne comme un avertissement prophétique, cruel ou ironique... Voir Graeber David, *Bullshit Jobs*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018 ; compte rendu d'Agathe Lelièvre pour *Lectures* : <https://journals.openedition.org/lectures/29421>.

AUTEUR

DAMIEN LARROUQUÉ

Docteur associé au CERI-Sciences Po.